

Avis aux locataires  
Chemin de la Montagne 96 à 134  
1224 Chêne-bougeries

**Date** 25 avril 2022  
**Contact** Fanny Kighelman  
**N° direct** +41 58 360 34 44  
**E-mail** fanny.kighelman@livit.ch  
**ID envoi** ---

## Avis important

**Immeuble : 5726 – chemin de la Montagne 96 à 134 – 1224 Chêne-Bougeries**

**Propriétaire : Swiss Life AG**

**Nouveautés et rappels des règles et usages**

Madame, Monsieur

Nous espérons que vous avez passé de joyeuses pâques.

Vous trouverez un rappel sur différents points qui nous semblent important ainsi qu'une présentation sur les nouveautés à venir.

- **Propriétaires de chiens :**  
Nous rappelons à l'ensemble des locataires possédant un compagnon à 4 pattes, qu'il est obligatoire de le tenir en laisse, y compris dans le parc côté Seymaz. Les déjections canines doivent systématiquement être ramassées et jetées dans les poubelles. Il est strictement interdit de laisser ses animaux faire leurs besoins dans les garages, couloirs et autres parties communes.
- **Fumeurs :**  
Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter ses mégots sur l'ensemble de la propriété (Espaces communs intérieurs et extérieurs, bouches d'égout ainsi que par les balcons et fenêtres des appartements).
- **Pigeons et nourriture :**  
Il est formellement interdit de nourrir les pigeons et de jeter de la nourriture par les fenêtres et les balcons des appartements.
- **Utilisation des buanderies :**  
Merci à tous de respecter le planning et la propreté des lieux. Nous avons à plusieurs reprises constaté que des locataires ne respectent pas ces règles. Si de nouveaux problèmes persistent, nous nous verrons dans l'obligation de suspendre l'accès aux buanderies.

- **Ouverture des barrières :**  
Les barrières sont destinées aux véhicules de secours. Seuls les camions de déménagement sont autorisés à emprunter cette voirie à titre exceptionnel du lundi au vendredi. Pour cela, une demande doit nous être adressée par mail, 48h à l'avance minimum.
  
- **Affichages :**  
Nous avons le plaisir de vous informer que de nouveaux affichages seront mis en place dans les halls, vous pourrez y retrouver les différentes correspondances de la régie, les coordonnées utiles mais également le planning de ramassage des encombrants et toutes les informations importantes
  
- **Parking visiteur et stationnement sauvage :**  
L'ensemble des véhicules mal stationnés sont désormais verbalisés. Les véhicules garés plus de 4h sur les places visiteurs sont également concernés.
  
- **Bornes de recharge pour voitures électriques :**  
Une étude est en cours afin d'installer des bornes électriques sur des places de parc sous-sol. Nous invitons l'ensemble des locataires qui souhaiteraient en bénéficier à nous contacter.
  
- **Vidéosurveillance :**  
Enfin, nous vous informons que des caméras de surveillance seront prochainement installées dans les espaces communs. Les images seront ainsi à disposition des forces de police afin de faire cesser les déprédations et autres incivilités. La date de mise en fonction de ce dispositif sera communiquée ultérieurement.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Livit SA Real Estate Management

  
Aline Favre  
Gérante

  
Fanny Kishelman  
Assistante Gérance